



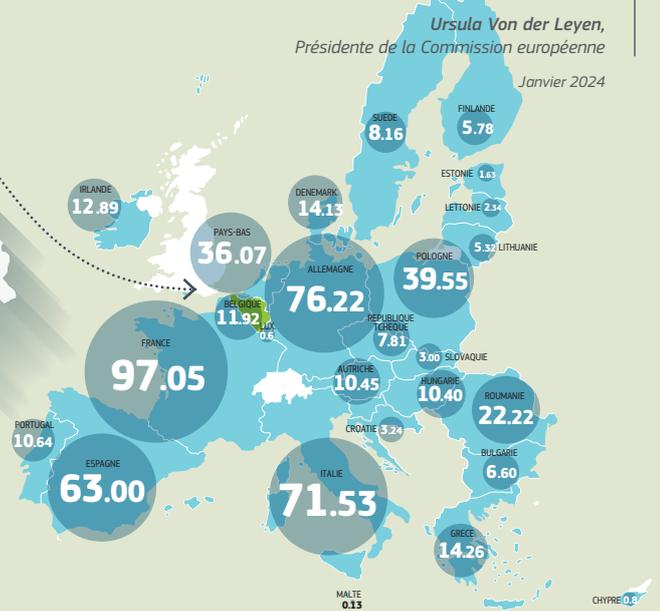
Commission européenne



L'AGRICULTURE BELGE ET L'UNION EUROPÉENNE

Les agriculteurs sont l'épine dorsale de la sécurité alimentaire de l'UE et le cœur de nos zones rurales. L'engagement durable de la Commission s'inscrit dans le cadre de notre budget de la politique agricole commune, d'un montant de 386,7 milliards d'euros, qui contribue à stabiliser les revenus des agriculteurs européens, tout en récompensant leurs efforts en matière de climat et de durabilité. La mesure adoptée aujourd'hui offre une flexibilité supplémentaire aux agriculteurs à un moment où ils sont confrontés à de multiples défis. Nous continuerons à dialoguer avec nos agriculteurs afin de veiller à ce que la PAC établisse un juste équilibre entre répondre à leurs besoins et continuer à fournir des biens publics à nos citoyens.

Ursula Von der Leyen,
Présidente de la Commission européenne
Janvier 2024



SOURCES : Eurostat, AGRESTE 2022



UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ

37 produits agro-alimentaires, vins et spiritueux belges sont protégés par des systèmes d'indications géographiques de l'UE (indications géographiques, indications géographiques protégées et appellations d'origine protégées). Il s'agit notamment du jambon d'Ardenne, de l'escavèche de Chimay, du genièvre de grains, du fromage de Herve, du Brussels grondwitloof et de la Geraardsbergse mattentaart.

L'UE: LA PREMIÈRE PUISSANCE AGRICOLE MONDIALE

L'AGRICULTURE DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX

Avec 228.6 milliards d'euros d'exportations agroalimentaires en 2023, l'UE est la plus grande puissance commerciale du monde dans le domaine des produits agroalimentaires.



74% des exportations agroalimentaires belges prennent la direction d'autres pays de l'UE (2023).

Grâce au large réseau d'accords commerciaux conclu entre l'UE et une diversité de pays tiers, l'exportation de produits européens est largement facilitée.

LES PLANS STRATÉGIQUES DE LA PAC EN BELGIQUE

PLANS STRATÉGIQUES 2023 - 2027

Aides aux revenus :
2,4 MILLIARDS EUR

Développement rural :
1,14 MILLIARD EUR



En 2024, environ **36.000 exploitations** agricoles peuvent bénéficier de **470 MILLIONS EUR d'aides aux revenus** au titre de la PAC.

Le montant de l'UE pour les objectifs environnementaux et climatiques s'élève à **902 MILLIONS EUR.**

LES OBJECTIFS DES PLANS STRATÉGIQUES DE LA PAC EN BELGIQUE



Les deux plans stratégiques de la PAC en Belgique ont pour objectifs

- ▶ Le soutien au revenu des agriculteurs, à leur résilience et compétitivité
- ▶ Le soutien aux secteurs des protéines végétales (RW), fruits et légumes (RF) et apiculture (RF)
- ▶ Le soutien aux jeunes agriculteurs et à l'égalité des genres
- ▶ Tout en préservant l'environnement, le climat et la biodiversité et en renforçant l'attractivité des zones rurales

RW = Région wallonne RF = Région flamande

L'UE SOUTIENT SES AGRICULTEURS

Outre l'aide aux revenus et à la modernisation des exploitations, l'Union européenne contribue également à rendre la chaîne d'approvisionnement alimentaire plus équitable, en renforçant la position des agriculteurs et en leur donnant plus de poids dans les négociations commerciales.

En particulier, l'Union européenne :

- ▶ améliore les conditions de coopération entre agriculteurs
- ▶ prévoit des dérogations au droit de la concurrence en faveur des agriculteurs, notamment pour l'application d'accords entre opérateurs au sein de la chaîne d'approvisionnement pour renforcer sa durabilité
- ▶ lutte contre les pratiques commerciales déloyales, grâce à une nouvelle directive adoptée en 2019
- ▶ renforce la transparence des marchés à tous les stades de la chaîne

L'UE SOUTIENT LES JEUNES AGRICULTEURS

L'UE soutient l'installation des jeunes agriculteurs en finançant des aides à l'installation en Belgique de 109,3 millions EUR, bénéficiant à environ 2200 jeunes.

MESURES DE MARCHÉ : AIDES COMPLÉMENTAIRES POUR LA BELGIQUE

6,3 MILLIONS €

aide d'adaptation exceptionnelle aux producteurs des secteurs agricoles pour pallier les répercussions du à l'invasion de l'Ukraine par la Russie



Les programmes scolaires ont représenté au total

3 815 785 € pour les fruits et légumes et **1 433 417 €** pour le lait (année scolaire 2023-2024)



Programmes d'apiculture : **422 967 €** par an (2021-2027)



Soutien de l'UE au secteur des fruits et des légumes

Programmes opérationnels (2023-2027) :
FLANDRES - **387,5 MILLIONS €**
WALLONIE - **20 500 EUR**



3,9 MILLIONS €

en faveur des agriculteurs belges touchés par des phénomènes climatiques défavorables, les coûts élevés des intrants et divers problèmes liés au marché et au commerce (2023)